

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 8

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>dim.</i>	<i>aug.</i>	<i>Observations</i>
835	Vollèges	—	21,500	Depuis le 28. 6., la récolte est stoppée par le froid et le vent.
970	Le Locle	2,550	21,600	Meilleures journées du 11 au 14 et du 21 au 27 juin. Essaims en excellente forme.
1150	Les Caudreys	—	19,500	Beau mois de juin favorable aux avettes.

On a peine à croire et pourtant les chiffres sont véridiques et nos correspondants dignes de foi. Certaines régions de notre Romandie sont dans l'abondance et il y a belle lurette que l'on n'a enregistré de telles augmentations. On nous rétorquera : « une fois n'est pas coutume » et nous sommes entièrement d'accord. Toutefois, une préoccupation nous concernant tous, serons-nous méritants de cette profusion ? En respectant les prix publiés par la S.A.R. ! Même s'il faut garder « un bidon de miel à la maison en réserve pour une année moins favorable ».

Genève, le 13 juillet 1970.

O. Schmid.

RAPPORTS — CONFÉRENCES — CONGRÈS

SUR L'ORIGINE DE LA PROPOLIS

(Congrès de Munich 1969)

Depuis fort longtemps, les apiculteurs sont persuadés que l'origine de la propolis, se trouve dans la résine récoltée sur les bourgeons de divers arbres et en particulier sur ceux du peuplier. Cependant, cette hypothèse a été remise en question par certains auteurs qui ont prétendu que la propolis aurait pour origine la régurgitation des grains de pollen prédigérés par l'abeille bien que d'autres chercheurs aient montré que les abeilles, pourvues de pollen et prisonnières sous cage ne propolisaient pas leur demeure. En 1960, nous avons montré qu'il existe un parallélisme d'action bactériostatique entre les extraits alcooliques de propolis et ceux de bourgeons de peuplier. Nous savions d'autre part, depuis 1927, que deux flavones : la chrysin et la tectochrysin étaient présentes à la fois dans les bourgeons de peuplier et dans la propolis. En 1964, un flavonol : la galangine, fut isolé de la fraction bactériostatique de la propolis et en 1968 cette dernière substance fut isolée des bourgeons de peuplier par d'autres chimistes. Enfin, une flavonone

isolée des extraits de bourgeons de peuplier par ces derniers auteurs vient d'être identifiée et isolée récemment par ailleurs dans la propolis. *Cinq substances flavonoïdes sont donc présentes à la fois dans les bourgeons de peuplier et dans la propolis.* L'hypothèse de l'origine de la propolis dans les bourgeons de peuplier (ou dans les bourgeons d'arbres voisins) est semble-t-il, solidement établie d'autant plus que d'autres faits complètent encore cette argumentation.

P. Lavie, France.

ABEILLES ACCLIMATÉES ET INDIGÈNES

*Travail présenté au congrès de Maryland
par Georges Ledent, Belgique*

Parler d'abeilles acclimatées ne peut avoir trait qu'aux reines, le cas échéant. En effet, les mâles sont forcément hors de question et il appert à la réflexion qu'il en va de même pour les ouvrières si l'on considère la brièveté de leur vie.

Restent les reines. Celles qui nous viennent de l'étranger nous arrivent fécondées. Elles n'auront donc pas eu l'occasion, qui aurait eu une influence sur leur descendance, de rencontrer dans le ciel de leur nouvelle patrie des prétendants de nationalité locale. Si ce devait être le cas, elle ne pondraient plus, du reste, que des œufs dont sortiraient des bâtards.

Alors, en définitive, tout le processus d'acclimatation se bornera chez cette reine à supporter de vivre momentanément parmi des ouvrières qui lui sont étrangères jusqu'à ce que les choses rentrent dans l'ordre lorsque ses enfants les auront supplantées.

Cela revient à dire qu'il n'y a pas d'acclimatation, à moins qu'on ne considère comme telle le fait d'exister au sein d'une ambiance étrangère dont l'influence se marquerait à la longue par une sorte d'osmose. Autant envisager alors que chez un chinois vivant en Europe, les pommettes deviendraient progressivement moins saillantes !

Je ne comprends donc guère où veulent en venir, notamment, deux autorités éminentes de l'apiculture allemande, le Dr Dreher et le professeur Ruttner, lorsqu'ils déclarent que les lignées d'abeilles carnioliennes importées en Allemagne devraient être soumises à un traitement d'acclimatation. Si même quelque chose dans cette direction était faisable, il en résulterait une germanisation jusqu'à un certain degré de l'abeille carniolienne et une « décarniolisation » dans une mesure correspondante ce qui paraît inévitable. Tout cela se ferait aux dépens de la pureté de la race au départ et éloignerait du but poursuivi.

Ce qu'on appelle acclimatation se borne donc à ce que les éléments introduits de l'étranger survivent... ou succombent, une fois

aux prises avec le nouvel environnement. Mais il y a deux façons de survivre et, malheureusement, des voix se sont élevées pour dire que carnioliennes et italiennes transplantées s'étaient plus mal défendues que les indigènes, par exemple contre le noséma au printemps 1966 qui a sévi en Europe occidentale.

La façon dont l'abeille s'est répandue dans le monde, illustre le fait qu'elle n'a au cours des temps, rien fait d'autre que s'installer dans les climats qui étaient à sa convenance. Ainsi, lorsque l'Europe s'est réchauffée progressivement, il y a quelque chose comme 250 millions d'années, l'abeille, réfugiée aux confins de la Méditerranée, a suivi le mouvement et son expansion n'a été arrêtée qu'à la rencontre d'obstacles naturels tels que les Alpes et les Carpathes. En Amérique, il s'est fait qu'il n'avait pas d'abeilles « **melifica** » avant que l'homme blanc n'en ait apportées. Tout comme lui, elles ont prospéré là où elles se trouvèrent bien, c'est-à-dire là où régnait leur climat ou un climat encore plus favorable. De même, ces abeilles malencontreusement importées du Tanganyika et de l'Angola au Brésil, sont en train d'y étendre leur aire de façon incontrôlable et dévastatrice parce qu'elles ont été transplantées dans un climat qui s'y prêtait.

De tout cela il ressort en un mot que l'acclimatation de l'abeille, tout comme sa domestication, cela n'existe pas.

On objectera la proverbiale adaptabilité de l'abeille, qui est un fait. Encore faut-il s'entendre. Une abeille prolifique placée dans un milieu où une surabondance de couvain peut être catastrophique, ne cessera pas pour autant de l'être. L'inverse est tout aussi caractéristique. Ce qui nous trompe, c'est le talent de l'abeille à trouver de quoi vivre et même prospérer. Et là encore, il y a contraste entre le zèle de la butineuse et son obstination à poursuivre l'exploitation d'une miellée à peu près épuisée sur une fleur donnée alors qu'une autre source dispense un nectar abondant tout à côté. Autre contraste : la facilité avec laquelle un essaim, même issu d'une colonie à l'état sauvage, accepte le logement, inconfortable plus d'une fois, où nous l'avons enriché et se trouve à partir de ce moment rivé au site imposé.

Quant au comportement des abeilles, à leurs activités, elles sont identiques dans nos ruches ou bien dans le creux d'un tronc d'arbre au fond d'une forêt. Du reste, c'est probablement grâce à cela que l'abeille a conservé ses qualités vives et sa place dans la nature. Quand l'homme prétend lui aider, c'est souvent l'inverse qui en résulte : notre conduite du rucher, nos traitements curatifs et préventifs aveuissent les populations, les laissent sans ressort au point que, fréquemment, ce ne sont plus que des non-valeurs sinon des nuisances dans un rucher.

S'il n'en était pas ainsi, comment justifier que les meilleures

abeilles, celles dont les caractères sont parfaitement accusés, on va les chercher dans les régions reculées où nos procédés modernes n'ont pas pénétré et où aussi la situation géographique, généralement « vallée fermée » aura préservé la pureté raciale.

Ces abeilles, les éleveurs vont les transformer systématiquement. Et le champion incontesté de cet art de la transformation est le frère Adam. Nous l'avons tous suivi dans son périple méditerranéen d'où il a rapporté des spécimens variés d'abeilles. Puis il a malaxé tout cela, croisé et sélectionné, et il en est sorti sous le nom d'abeille de Buckfast, une abeille maintenant dans le commerce. Elle est en fait la « meilleure abeille » que le frère Adam ait pu combiner, éliminant ici des caractères indésirables en introduisant par-là des recherches. Mais cela ne nous permet cependant pas de penser que cette abeille convienne à tous les climats, de la Scandinavie au Sahara, de la Bretagne à l'Anatolie, du Nord Canadien au Jukatan.

Si la race de Buckfast prend une extension comparable à celle de l'italienne ou de la balkanique (carniolienne, carpathique, banate), nous nous trouvons en présence de trois races au lieu de deux dont on discutera mérites et défauts respectifs, toujours les mêmes d'ailleurs. Car les défauts et les qualités que chacune de ces races avait au départ, elle les conserve à travers les générations. Autrement dit, encore une fois, il n'y a pas eu acclimatation, tout au moins pas là où l'abatardissement a pu être plus ou moins endigué.

Dans une certaine mesure, c'est dû à ce que les éleveurs, dans les pays d'origine, se sont efforcés de produire un type à propager, vraisemblablement aussi près que possible de la perfection pour le milieu dans lequel s'est fait cet élevage. Nul doute, en effet, que, dans chaque race ne se rencontre des caractères divergents, voire opposés, qu'il n'y ait, en Italie aussi bien que dans les Balkans, des abeilles douces et d'autres agressives, des prolifiques débordantes et l'inverse, etc., et tout cela avec des extrêmes et tous les degrés intermédiaires. Les éleveurs ont sélectionné là-dedans, influencés par les conditions ambiantes de climat là où ils opèrent. D'où, à l'occasion, certains déboires avec leurs abeilles, sous un climat différent.

Ces mêmes différences de caractères, nous les retrouvons chez l'abeille noire qui est l'abeille indigène de l'Europe occidentale. Le frère Adam ne lui rend guère justice. Il semblerait qu'il ait contre elle une prévention due à ce que ses débuts en apiculture se situent au lendemain d'épidémies qui avaient dévasté catastrophiquement les ruchers anglais. Il a vu quelques ruchers en France et j'ai l'impression qu'il est mal tombé. Mais voilà maintenant qu'en Angleterre — et pas seulement là — ce sont les ruchers

d'abeilles indigènes qui se sont le mieux défendus, en général, contre les récentes attaques de maladies. D'où un revirement en faveur de l'abeille indigène, dont rien ne permet de conclure à priori qu'elle ne soit susceptible d'être améliorée et progressivement portée au niveau de n'importe laquelle de ses rivales. Celles-ci ont sur elle le seul avantage que des gens adroits et clairvoyants les ont déjà portées à ce point de perfectionnement.

Dans un quelconque rucher, il est presque impraticable de maintenir l'homogénéité d'une race, en particulier non indigène. Depuis que nous en savons plus long sur la fécondation des reines (Alber) et sur le comportement des mâles (Ruttner), nous pouvons affirmer avec le Dr Drescher, de l'Université de Bonn, que tout dans la biologie de l'accouplement de l'abeille va à l'encontre de la consanguinité. Seule l'insémination artificielle peut se porter garante de l'identité racial du ou des partenaires de la reine. Maintenir une race dans un rucher exigera donc constamment, l'achat de reines chez l'éleveur, à la source. Quant à la tentation d'essayer l'une ou l'autre reine étrangère à titre expérimental, c'est presque inmanquablement dans un rucher une expérience qui conduit à un fiasco, tôt ou tard, mais généralement très tôt. Un accident, un remérage, une simple disparition y mettent fin. Parfois la reine en question aura eu le temps d'enrichir de quelques dizaines ou centaines de mâles de son crû la constellation déjà si riche en types divers de mâles en quête de rencontres amoureuses. A l'exception de quelques endroits, îles ou, peut-être, régions montagneuses, ces nuées de faux bourdons constituent partout et pour longtemps encore, l'obstacle principal à une amélioration généralisée des races d'abeilles.

En présence de cette situation, l'abeille indigène est moins désavantagée que l'abeille étrangère. Elle fait le nombre sauf en Allemagne et peut-être en Suisse où la situation est retournée, les carnioliennes étant bien répandues dans certaines contrées. Si les apiculteurs organisés se portent résolument à l'élevage à partir de l'abeille indigène, la présence de mâles étrangers pourra être restreinte très fortement, et la sélection fera le reste. A partir de ce moment, se marquerait pleinement l'avantage et la facilité qu'il y a à travailler une abeille qui se trouve tout naturellement chez elle, qui ne souffre pas de ne pas être acclimatée. Après tout, l'élevage des italiennes en Italie et celui des balkaniques dans les Balkans se fait bien dans ces conditions. En Angleterre, un groupe paraît bien déterminé à redévelopper l'ancienne abeille indigène de Grande-Bretagne. Il s'intitule le « VBBA », Village Bee Breeders Association, en français : Association des éleveurs d'abeilles villageoises. Ne conviendrait-il pas d'entendre par là que l'on développerait et améliorerait plutôt l'abeille du pays à l'échelle

régionale que nationale. Une certaine décentralisation, à condition de ne pas aller trop loin, serait en somme beaucoup plus logique et raisonnable que les vaines tentatives de façonner une abeille standard, un passe-partout qui ne sera bon nulle part.

Qui nous dit que malgré l'exiguïté d'un pays comme notre Belgique, il ne se révélerait pas avantageux d'avoir une abeille distincte pour la partie vallonnée et ardennaise, une pour le nord et ses bruyères et une pour le plat pays et le littoral maritime ? Elles ne différencieraient que légèrement l'une de l'autre, c'est bien certain, juste assez pour que chacune soit chez elle et qu'il ne se pose aucun problème d'acclimatation.

Note de la rédaction. Dans les questions d'élevage, les avis sont partagés d'une région à une autre dans notre petit pays. Le travail ci-dessus met en évidence certaines bases susceptibles d'intéresser les lecteurs et de leur permettre de s'orienter et de se diriger dans une voie qui paraît être la bonne.

BOITE AUX LETTRES

INSTITUTION POUR L'OCTROI D'ALLOCATIONS AU MARIAGE A DES EMPLOYÉS AGRICOLES

Gardez-vous des achats à tempérament irréfléchis. Vous vous chargez d'obligations auxquelles vous ne pourrez souvent pas satisfaire. Ce sera alors un cortège de soucis, d'inquiétudes aboutissant finalement à la reprise des marchandises par le vendeur, sans remboursement des acomptes versés auparavant.

N'y a-t-il donc aucune autre possibilité de se mettre en ménage, de fonder un foyer simple mais accueillant ? Certainement !

Premièrement **par ses propres moyens**, en économisant dès le plus jeune âge. Il n'est pas nécessaire que ce soit de grosses sommes, mais un franc par ici, un franc par là, ce sont les ruisseaux qui font les grandes rivières.

Secondement **avec l'aide de l'Institution pour l'octroi d'allocations au mariage, dont le siège est à Brougg**. Cette institution aura bientôt trente ans d'existence. Elle accorde des contributions aux employés agricoles qualifiés désirant se marier. Ceux-ci doivent cependant s'engager à rester dans l'agriculture en tant qu'employés. L'institution fait volontiers cadeau de meubles qui manquent encore pour la salle à manger, la chambre à coucher ou la cuisine, de linge pour la cuisine ou de la literie, d'une machine à coudre, etc., selon les désirs, jusqu'à concurrence de 900 francs.